

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif  
tenue le vendredi 25 mars 2022 à 8 h 45  
salle Peter-McGill, hôtel de ville  
et par téléconférence**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Dominique Ollivier, Présidente du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif  
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif  
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif  
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif  
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif  
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif  
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances  
M<sup>e</sup> Domenico Zambito, Greffier adjoint  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité  
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée à la mairesse  
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée  
Mme Despina Sourias, Conseillère associée  
M. Alex Norris, Leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

---

**CE22 0464**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 25 mars 2022.

Adopté à l'unanimité.

**CE22 0465**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de renouveler, sur autorisation de la Ministre de la sécurité publique, l'état d'urgence sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des actions requises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19;
- 2- de désigner M. Richard Liebmann, coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
  - 1° contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières;
  - 2° accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville;
  - 3° ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement, ainsi qu'à leur sécurité;
  - 4° requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés;
  - 5° réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*;
  - 6° autoriser et faire toutes les dépenses utiles, ainsi que conclure tous les contrats qu'il juge nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1222675019

---

**CE22 0466**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le directeur général de la Ville à signer la convention de subvention, à être ratifiée par le conseil d'agglomération, entre le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et la Ville de Montréal dans le cadre du Plan pour une économie verte, et encaisser la somme de 117 146 900 \$ destinée à mettre en œuvre le Plan Climat 2020-2030.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1227350002

---

**CE22 0467**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le directeur général de la Ville à signer la convention d'aide financière de 950 000 \$, à être ratifiée par le conseil municipal, avec le Ministre responsable de la Langue française, qui vise à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1228489003

---

**CE22 0468**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le directeur général de la Ville à signer l'entente tripartite, à être ratifiée par le conseil d'agglomération, avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal, relativement au financement de projets d'habitation dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et AccèsLogis Montréal, en application de l'entente relative au transfert des budgets et de la responsabilité en habitation émanant de l'Entente Réflexe Montréal, et encaisser la somme de 30 000 000 \$ destinée à des projets d'habitation dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et AccèsLogis Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1220196001

---

**CE22 0469**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nomination intérimaire de monsieur Jean-François Mathieu à titre de directeur général de la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) rétroactivement au 16 mars 2022 pour une durée déterminée;
- 2- d'approuver l'addenda au protocole d'entente entre la Ville de Montréal, la SPJD et monsieur Mathieu prévoyant le prêt de service de ce dernier au sein de l'organisme.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1225981001

---

**Levée de la séance 8 h 48**

70.001

---

Les résolutions CE22 0464 à CE22 0469 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Dominique Ollivier  
Présidente du comité exécutif

---

Domenico Zambito  
Greffier adjoint